

**MASTER**

MENTION

Droit public

PARCOURS-TYPE

Droit des collectivités territoriales

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :		Code RNCP : 38166	120 crédits - 4 semestres
Mention : Sébastien SAUNIER, Professeur des Universités	Parcours-type : Nathalie LAVAL MADER, <i>Maître de conférences, HDR</i> Vincent DUSSART, <i>Professeur des Universités</i>	CANDIDATURES : M1 : https://www.monmaster.gouv.fr/ M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/	

<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue	<input checked="" type="checkbox"/> Formation ouverte à distance	<input type="checkbox"/> Formation en alternance
--	--	--	--

PRESENTATION

Le MDCT dispense une formation de haut niveau dans le droit et la gestion des collectivités territoriales. Il se décline en 4 semestres permettant, à partir du semestre 1 qui offre un socle commun de connaissances à la mention Droit public, une spécialisation progressive.

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie dans les grands domaines du droit public : droit des contrats et marchés publics, urbanisme, contentieux, finances publiques, droit public économique, aménagement du territoire et droit des collectivités territoriales.

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers (juridiques, finances, commande publique, urbanisme, aménagement, interventions économiques, RH...) dans le secteur public local. Le MDCT est le seul à permettre d'acquérir des connaissances ciblées en matière d'ingénierie financière. Cette double dimension juridique et financière constitue un réel atout pour prétendre à des fonctions d'encadrement dans le champ local, nécessitant de solides compétences transverses et spécialisées. L'adossement aux milieux professionnels en fait un diplôme reconnu dans son environnement local, tourné résolument vers l'insertion professionnelle.

Pour transformer les étudiants en acteurs de leur projet professionnel, sont proposés **des dispositifs facultatifs faisant intervenir des consultants extérieurs et donnant lieu au paiement de droits complémentaires** : formation aux concours territoriaux, séminaire « Préparation à l'entretien de recrutement et Mise en situation », ateliers « Management public territorial », ateliers « Prise de parole en public ».

COMPÉTENCES ET METIERS VISÉS

COMPÉTENCES : Ce master permet d'accéder à des fonctions d'encadrement et d'expertise dans le champ local. Il permet en particulier de développer des capacités d'aide à la décision (conception, élaboration, mise en œuvre), par :

- Une connaissance actualisée de l'environnement territorial ;
- Une sécurisation juridique et financière des projets ;
- Une capacité à cerner le contexte de décision et à élaborer par l'analyse juridique et financière des stratégies d'actions ;
- Une méthodologie et des qualités rédactionnelles.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit public sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38166/>

MÉTIER VISÉS :

-En formation initiale, les débouchés du master se situent en premier lieu dans la fonction publique territoriale : concours d'attaché territorial, et d'administrateur territorial. Il prépare aussi à tous les emplois contractuels pour lesquels une expertise est requise : collectivités territoriales et établissements publics locaux, entreprises publiques locales, secteur privé partenaire des collectivités (cabinets de consultants, associations, délégataires de service public, établissements financiers, entreprises titulaires de marchés publics...). Le Master recherche a pour objectif de susciter la vocation de chercheur dans le domaine de la décentralisation et de l'organisation de l'État, en orientant les candidats principalement vers une carrière d'universitaire ou de chercheur.

-En formation continue ou VAE : la formation s'adresse aux personnels déjà en poste qui souhaitent renforcer leurs compétences juridiques et financières dans une perspective de mobilité professionnelle.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université :

<https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de M2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une

Master mention Droit Public parcours-type
Droit des Collectivités Territoriales

Retrouvez la **fiche de formation complète**
sur le site www.ut-capitole.fr/formations/

Document d'information non contractuel

SUIO-IP – Janvier 2025

commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son M1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un M1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 482h30 d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 222h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 186h CM + 40h30 TD
<p>UE Fondamentaux 1 : 2 matières renforcées au choix : - Contentieux constitutionnel – 33h CM + 13h30 TD - Droit de l'urbanisme – 33h CM + 13h30 TD - Droit des collectivités territoriales – 33h CM + 13h30 TD - Droit public de l'environnement – 33h CM + 13h30 TD 1 matière non renforcée (différente des matières renforcées déjà choisies) : - Contentieux constitutionnel – 33h CM - Droit de l'urbanisme – 33h CM - Droit des collectivités territoriales – 33h CM - Droit public de l'environnement – 33h CM</p> <p>UE Spécialisation 1 : 4 options au choix : - Protection sociale – 33h CM - Droit public comparé – 30h CM - Droit des finances publiques approfondi – 30h CM - Théorie du droit – 30h CM - Droits de la responsabilité administrative – 30h CM - Droit et politique de la santé publique – 30h CM - Droit public du numérique – 33h CM</p> <p>UE Langue 1 : 1 choix valable pour les 2 semestres : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>	<p>UE Fondamentaux 2 : 2 matières renforcées : - Droit des services publics – 33h CM + 13h30 TD - Droit de la commande publique – 33h CM + 13h30 TD</p> <p>UE Spécialisation 2 : 4 options au choix : - Droit de la culture – 30h CM - Droit de la fonction publique et des ressources humaines – 30h CM - Science administrative – 30h CM - Méthode des concours de la fonction publique – 10h CM + 13h30 TD - Droit de l'aménagement du territoire* – 18h CM + 3h TD - Droit des finances locales – 30h CM</p> <p>UE Langue 2 : Même langue que celle choisie au S1 : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p> <p>* Matière en innovation pédagogique</p>

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 240h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 240h CM	
<p>UE 1 Droit des finances locales approfondi – 40h CM</p> <p>UE 2 Droit des institutions locales – 40h CM : - Droit constitutionnel de la décentralisation – 10h - Dynamiques contemporaines du droit des collectivités territoriales – 10h - Services publics locaux – 10h - Intercommunalités – 10h</p> <p>UE 3 Droit de l'action locale – 40h CM : - Marchés publics locaux – 10h - Ressources humaines publiques – 10h - Collectivités territoriales et associations – 10h - Risque juridique dans la gestion locale – 10h</p> <p>UE 4 Ingénierie financière et comptable – 40h CM : - Comptabilité publique locale – 10h - Pilotage budgétaire – 10h - Stratégies financières – 10h - Montage financier de projets – 10h</p>	<p>UE 5 Politiques publiques locales – 40h CM : - Organisation de la vie publique locale – 10h - Politiques de l'aide et de l'action sociale – 10h - OPEN DATA, protection, valorisation des données et cybersécurité – 10h - Démarche de performance publique – 10h</p> <p>UE 6 Politiques de développement territorial – 40h CM : - Stratégies juridiques de développement durable – 10h - Droit de l'urbanisme – 10h - Droit et opérations d'aménagement – 10h - Droit et gestion active du patrimoine immobilier – 10h</p>
SEMESTRE 4	
UE7 Orientation choisie (1 voie au choix) :	
<p>Voie professionnelle : stage professionnalisant (2 mois minimum) dans un service d'une collectivité territoriale, d'une institution locale ou d'un partenaire public ou privé des collectivités territoriales donnant lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel.</p>	<p>Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sur un thème relatif aux collectivités territoriales et à l'organisation de l'Etat en France ou à l'étranger.</p>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9
 Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :
 Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
 Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 38 12

Seconde année de master :
 Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)
 Courriel : pmd06@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 39 42

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
 Préfabriqués - Parking Arsenal
 Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
 Courriel : stages@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 37 35